



DES RETRAITES DE PLUS EN PLUS MALMENES

Norbert BOULANGER,
Membre du secrétariat de l'UFR

Activité UFR N° 33

Janvier - Février 2016

SOMMAIRE

Vie syndicale et des sections

p2-3-4 : Comptes-rendus AG des sections.

Economie et société

p5 : Une proposition qui remet en cause notre système de protection sociale.

p6 - Le CICE transformé en cadeau définitif ! - La légion étrangère du capitalisme français.

Europe - International

p7 - Pour un monde de paix, de développement économique et social.

Histoire

p8 - Les accords SYKES-PICOT, creuset du chaos au Moyen-Orient.

Culture-Lecture

p9 - Livre : Penser l'après...

Sport - Loisirs

p10 - Le jeu d'échecs.

Vacances - Voyages

p11 - Les Ardennes : Patrimoine et histoire.

Publicité

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris
Case 433
93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20
Fax : 01.55.82.86.53
e mail : ufr@ftm-cgt.fr
site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication :
F. Sanchez
Rédaction : N. Boulanger
Maquette : S. GUITTON

Bimestriel - prix : 1 €uro
Abonnement annuel : 6 €uros
Imprimé par nos soins

Commission paritaire
1118 S 06644

ISSN 1251 9308

Depuis 2013, les dispositifs fiscaux pèsent lourdement sur les personnes âgées. À quoi s'ajoutent des réformes qui se sont cumulées depuis vingt ans, et la non-revalorisation de leur pension.

Ils sont devenus la vache à lait du gouvernement, la bête noire du MEDEF. Depuis l'élection de François Hollande, les mesures rognant leur pouvoir d'achat ne cessent de tomber. Les retraités, depuis le 1er janvier 2015, (460 000 d'entre eux), ont vu leur CSG passer de 3,8 % au taux plein à 6,6 %. Cela ampute les revenus mensuels de 42 euros d'un retraité gagnant 1 500 euros, de 56 euros pour une retraite de 2 000 euros et de 84 euros pour une retraite de 3 000 euros. Une mesure qui s'ajoute à celle mise en place le 1er avril 2013 : 56 % de retraités qui acquittent une CSG à taux plein (6,6 %) sont redevables de la nouvelle taxe « contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie » de 0,3 %.

Les veuves ponctionnées

De plus, en 2015, la demi-part fiscale qui profitait jusqu'ici aux 3,6 millions de parents isolés ou aux veufs et veuves ayant élevé un enfant a complètement disparu. Précédemment, en 2014, les retraités ont connu la fiscalisation du bonus de 10 % des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants, ceci concernant environ 3 millions de ménages. Pour de nombreux retraités, les avis d'imposition ont fait l'effet d'une douche froide, car la suppression de la demi-part des veuves a alourdi la facture de milliers de personnes âgées. Sans compter qu'avec la perte de la demi-part, la hausse de la taxe d'habitation pour un certain nombre de personnes aggravera leur situation.

Ces mesures sont d'autant plus amères que les pensions, habituellement revalorisées chaque année en fonction de l'inflation, sont gelées depuis avril 2014, mise à part la méprisante augmentation de 0,1 % en octobre 2015 du régime général. Pour les retraites complémentaires la situation est pire, puisqu'elles n'ont pas été revalorisées cette année et que leur blocage risque de durer 3 ans de plus.

Un appauvrissement grandissant dans les années à venir

Dans une note sur l'évolution du niveau de vie des retraités en janvier 2014, le conseil d'orientation des retraites estimait que le « taux de pauvreté des retraités » en 2011 était de 9,3 %. Un chiffre qui s'est amplifié dans les années suivantes, du fait de cette austérité. Nous avons une hausse des inégalités et de la pauvreté, et de nombreux retraités sont concernés.

D'après une étude de l'Insee en 2014, le taux de pauvreté (c'est-à-dire la proportion d'individus dont le niveau de vie est en-deçà de 60 % du niveau de vie médian) a progressé de 0,2 point, après deux années de baisse. Le taux de pauvreté en 2014 serait de 14,2 %, après 14,3 % en 2012 et 14 % en 2013.

En termes monétaires, des personnes vivant avec un revenu disponible de 1 002 euros par mois sont considérées comme pauvres (elles vivent en dessous du « seuil de pauvreté »). Pour une famille composée d'un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, cela correspond à un revenu disponible de 2 104 euros par mois.

Selon cette étude, depuis le début des années 2000, les inégalités ont augmenté (notamment depuis 2008) avant de diminuer en 2012 et 2013. Les inégalités auraient de nouveau augmenté en 2014.

Selon des simulations effectuées par l'Insee, en 2060, le niveau de vie moyen des retraités devrait se situer entre 70 et 85 % par rapport à celui des actifs, alors qu'il était similaire en 2010. Autre étude, même appauvrissement, dans une enquête publiée en 2013, 7 % des retraités sexagénaires occupaient un emploi, une proportion qui ne cesse de progresser car pour de très nombreux retraités, leur retraite ne leur suffit pas pour vivre.

Voilà de quoi donner de très fortes raisons aux retraités de la CGT d'être dans l'action

pour défendre leur pouvoir d'achat, dans leurs départements et régions le 10 mars 2016.

COMPTES RENDUS - AG DE SECTIONS

Retraités des Centres S. MASSON et J-P. TIMBAUD - le 15 décembre 2015 au centre JPT

26 camarades étaient présents et un président de séance a été désigné. Pierre Davidoff annonce l'ordre du jour et l'introduction :

- Tour d'horizon sur l'actualité économique et sociale. Les élections régionales et la Cop21 sont laissées au débat.
- Après le rapport de Pierre, diffusion d'informations sur nos Centres et l'Association ainsi que sur la réunion avec la Fédération.
- Puis, en deux mots, nous avons abordé les festivités de départ en retraite dans les centres Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud.
- Quelques infos concernant le Second Souffle.
- Quelques rappels sur notre future Assemblée Générale avec Anicet Le Pors comme invité d'honneur.

Nous évoquons les attentats du 13 novembre dans lesquels trois de nos camarades de la CGT ont trouvé la mort au Bataclan. Ces actes nous rappellent les engagements militants de la France. Le maintien de l'état d'urgence c'est une atteinte aux libertés. Hollande et Valls veulent faire oublier leur fiasco économique et social en prônant la guerre à l'étranger. Dans cette situation complexe, le rôle des pays du Golfe reste posé ainsi que la complicité des pays occidentaux vis-à-vis de ces pays.

La DISCUSSION et les DEBATS

Portent sur l'instrumentalisation des événements, sur le rôle du patronat et sur les attaques contre la CGT, seule sur le terrain anti-austérité ; sur le rôle trouble de Pierre Gattaz, Président du Medef, soulignant l'un et l'autre le danger que représente le Front National ; sur le fait que les attentats, la montée du FN, l'état de guerre et la Cop 21 qui a accouché d'une souris, sont à analyser comme des indicateurs du pourrissement d'un système capitaliste à bout de souffle. S'ensuit un rappel historique de l'évolution des sociétés et le travail à entreprendre pour le dépassement du salariat, un camarade revient sur la duperie du FN, son succès, et regrette le désengagement politique et le manque de perspective qui marque le cli-

mat social actuel. Un autre se pose la question : face à la menace du FN, comment l'endiguer ? L'état d'urgence est une remise en cause des libertés. Il faut revenir sur nos valeurs de paix et mobiliser les gens sur les questions sociales, il soulève la question de l'utilisation de notre messagerie (ceci fera l'objet d'une clarification lors de la prochaine réunion). Puis un autre constate que le libéralisme a gagné aux régionales et les médias l'ont favorisé, que le capitalisme se nourrit des guerres et fustige Gattaz qui a fait le parallèle entre le FN et le Front de Gauche. Il insiste sur le rôle de la CGT et ses réponses à apporter. Un camarade revient sur l'état d'urgence qui a toujours été liberticide et toujours utilisé contre l'expression et la manifestation des luttes sociales et se réfère à un texte de Claude Ven, Président de l'Institut d'Histoire Sociale, sur ce sujet.

Il est proposé, à partir de l'intervention d'un camarade, de mettre les propositions de Valls sur la nécessité de la formation et de l'apprentissage « au pied du mur » en leur opposant la Sécurité Sociale Professionnelle que notre section défend et d'intervenir en ce sens auprès de la Fédération. L'ordre du jour chargé interrompt la discussion. Concernant notre AG du 11 mars prochain avec Anicet Le Pors comme invité d'honneur, il y a accord pour vendre son livre sur la « Fonction Publique » à 15 € au lieu de 19€, la différence étant prise en charge par notre section. Nous aurons 30 livres en dépôt.

Le rapporteur à l'AG sera déterminé lors de notre prochaine réunion du 19 janvier 2016 à Suzanne Masson. Nous évoquons les festivités de départ en retraite à Suzanne Masson et pensons qu'il y a une forte probabilité de faire 3 adhésions d'après les contacts que nous avons eu avec les camarades concernés. Par contre, à Jean-Pierre Timbaud, il y a peu d'éventualité d'être rejoints par les derniers partis en retraite.

La réunion s'est terminée dans la bonne humeur par des souhaits de Bonnes Fêtes de fin d'année.

RETRAITES RENAULT TECHNOCENTRE du 21 janvier 2016

19 participants à l'A.G. et 8 excusés.

Invités extérieurs présents : Norbert Boulanger : membre du secrétariat de l'UFR ; Christian Rapin : membre de l'UL de Trappes ; Louis-Charles Mouteyen : membre de l'USTM 78 ; Eric Corroyer : membre du secrétariat du Syndicat CGT TCR ; Daniel Pauli : trésorier du syndicat CGT TCR.

Rapport d'actualité syndicale de L.Viguié et tour de table

sur ce rapport d'actualité. Il est impossible de restituer la totalité des interventions dans ce compte-rendu. Signalements quand même les préoccupations qui reviennent :

Les complémentaires contre la sécu ; Le pilonnage fiscal (taxe foncière) en application du pacte de responsabilité ; Le chantage à l'emploi ; La déréglementation du travail, pas seulement le travail numérique, en particulier par la réforme en cours contre le code du travail ; L'accès à la

VIE SYNDICALE ET DES SECTIONS

santé sur les hôpitaux de Rambouillet-Trappes-Le Chesnay ; Le plan emploi : de la formation, mais pas d'emploi
La criminalisation des syndicalistes ; La nécessité de lever l'état d'urgence ; La campagne médiatique contre la CGT Lardy alors que c'est la direction qui ne met pas les moyens humains pour sortir des véhicules conformes en dépollution ; Comment faire reculer les réformes antisociales ? L'absolue nécessité de la continuité syndicale actifs-retraités ; Le 51eme congrès de la confédération

Rapport de trésorerie par Z. Hamimi et JP Deleuze. Ce rapport intervient après le changement de trésorier en août de cette année, Ph Muteau étant parti en Bretagne.
Renouvellement du bureau 2016 : Il n'y a pas de nouvelle candidature. Le nouveau bureau proposé par le bureau sortant est adopté par l'AG : Secrétaire : Bertrand Devaux - Secrétaire Adjointe : Laurence Vigié - Trésorier : Z Hamimi - Trésorier adjoint : JP Deleuze - Participants à la Comex du syndicat : Laurence, Bertrand, Bernard.
Lecture de l'intervention de la section retraités qui sera faite au Congrès Technocentre par Bernard Chrétien : Les amendements, demandés par l'AG, sont adoptés et ils

seront intégrés dans le texte par le secrétaire ; Les participants au Congrès du syndicat CGT TCR du 12 février 2016 seront Laurence Vigié, Bernard Chrétien, Marc Brunet, Zakari Hamimi, Claude Bureau, Christian Rebeyrol, Bertrand Devaux.

Rapport complémentaire santé par Bertrand Devaux : Le dossier Mutuelle familiale sera étudié par le bureau et les syndiqués seront informés. Une spécialiste de la Mutuelle peut venir parler de la complémentaire en bureau.

Adoption de la motion pour la défense des 8 syndicalistes de GOODYEAR condamnés à 9 mois de prison ferme et la levée des poursuites. La motion votée par l'AG est à envoyer à CGT Amiens par LV, à AFP par JPD et tous les syndiqués sont invités à signer la pétition en ligne sur : <https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-hollande-l-appel-des-goodyear>. La section versera un soutien sur ce site internet pour la CGT Amiens. (action ZH)

Rappel : 9 organisations de retraités (toutes sauf CFDT) appellent à une journée d'action en défense du pouvoir d'achat de retraités, le jeudi 10 mars.

Section Multipro Drôme - mardi 26 janvier 2016

Animateur ou animatrice de la section de retraités ULSR :
Flaget Daniel

Nombre de syndiqués participants : 28 dont 10 métallos

Participation du syndicat Actifs : Non

Participation de l'UFR : Oui

Participation de l'USR : Oui

Nombre d'adhésions nouvelles réalisées (AN) : 0 - Nombre de continuités syndicales (CS) : 0

CONNAISSANCE DES SYNDIQUES

Nombre d'hommes : 52

Nombre de femmes : 8

Total de syndiqués : 60 dont 27 métallos

DEBAT ET DECISIONS

Compte rendu succinct des thèmes abordés et décisions
Sur les diapos projetées de l'USR 26, les débats des camarades ont surtout porté sur gouverner par la peur ne protège pas du mal, il faut revendiquer.

Une camarade dit : « C'est le président qui est en guerre pas nous, et s'il y en a une c'est bien une guerre économique ».

Un autre camarade précise « qu'il n'y aurait plus d'argent pour se soigner mais il y en a pour faire la guerre et fabriquer des armes ».

Sur la COP 21 un camarade parle de culpabilisation des citoyens mais comment peut-on rénover sa maison, investir dans des panneaux solaires ou autres investissements sans un bon pouvoir d'achat ?

Une camarade revient sur le FN et dit : « Pourquoi pas

ce parti, on n'a pas essayé, il n'y a plus de démocratie en France peut-être qu'avec eux cela peut changer ».

Intervention du secrétaire de la section qui lui rentre dedans en précisant qu'en 1933 un certain Hitler est venu au pouvoir et cela a donné ce que certains ont connu, ensuite précisant que sous Laval on avait en France bien essayé et c'est bien la classe ouvrière qui en a fait les frais.

Un autre camarade reprend en disant que cette situation est le fruit de notre faiblesse à l'issue de la guerre 5 millions d'adhérents, aujourd'hui 750 000, et si l'on veut gagner il faudrait revenir à une grève générale.

Débat intense où j'ai dû redire que sur tous les sujets évoqués, cette AG ne devait pas en rester à un constat et continuer à dialoguer et comme l'Hôpital de St Vallier concernait aussi la section d'Epinoze puisque dans le périmètre de Drôme Nord, il devait y avoir pour la pétition une coordination avec les deux sections pour la faire signer.

Section Multipro de St Vallier Drôme - mardi 26 janvier 2015

Animateur ou animatrice de la section de retraités ULSR :
Giraud Gilbert

Nombre de syndiqués participants : 23 dont 4 métallus
Participation du syndicat Actifs : UL de St Vallier
Participation de l'UFR : Oui
Participation de l'USR : Oui
Nombre d'adhésions nouvelles réalisées (AN) : 0 - Nombre de continuités syndicales (CS) : 0

CONNAISSANCE DES SYNDIQUES :

Nombre d'hommes : 22
Nombre de femmes : 10
Total de syndiqués : 32

DEBAT ET DECISIONS

Compte rendu succinct des thèmes abordés et décisions
Suite aux diapos préparées par le bureau de l'USR 26, passées lors de l'AG, engageant le débat, les camarades font état de la baisse de leur pouvoir d'achat qui amène certains à reprendre un travail. Le débat est venu sur l'immigration qui pour un nombre considérable de la population est mal vécue. Il y a des silences évocateurs précise un camarade et ajoute « c'est bien souvent des personnes d'un certain âge venant de l'immigration et vivant en France depuis très longtemps qui sont les plus racistes ». Ensuite compte tenu de la situation locale où la ministre de la Santé remet en cause l'hôpital de St Vallier, il est décidé d'une pétition CGT à faire signer à la population en croisant le travail avec les actifs CGT et l'UD CGT de la Drôme.

Syndicat des retraités de Riom (63)

Les retraités de la métallurgie CGT se sont réunis autour du secrétaire général, Gérard BERTRAND, qui a retracé les événements de 2015 en rappelant que : « nous avons basculé dans l'horreur avec les barbares qui ont semé la mort et tenté d'attiser la haine entre les communautés. Qu'en 2016, il nous appartient d'être encore plus solidaire ; Il faut d'urgence ouvrir des perspectives de progrès social pour tous et les plus modestes ».

Il a insisté sur la nécessité de bouger, seule solution pour faire augmenter les pensions, rappelant que celles-ci sont bloquées depuis plus de 30 mois et ce n'est pas les 0,1% d'augmentation du 1er octobre 2015, ressentie comme une provocation, qui suffira aux retraités. Le blocage continue pour les retraites complémentaires qui représentent plus de 30% des revenus. Cette situation est inconcevable quand dans le même temps on assiste au déremboursement des médicaments, aux dépassements d'honoraires que la CGT condamne et à des augmentations des complémentaires santé de 4 à 6 % par an ce qui ronge directement le pouvoir d'achat ! Le patronat travaille à la privatisation de l'assurance maladie et malheureusement aidé par la politique gouvernementale ce qui fait que les retraités hésitent de plus en plus à se soigner !

Le 10 mars, une journée d'actions sur le pouvoir d'achat à l'appel de 9 organisations de retraités, aura lieu. Pour la CGT, nous revendiquons :

- L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités par un rattrapage immédiat de 300 euros par mois.
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix.
- Aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète.
- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier.

- De ne pas toucher aux pensions de reversion.
- Remise en place de la demi-part fiscale aux veuves et aux veufs.

Les retraités de cette assemblée sont assez favorables pour qu'un rassemblement ait lieu le 10 mars sur Riom et charge le bureau de voir avec les autres syndicats de retraités. Une motion qui sera remise à la sous-préfecture a été rédigée.

Gérard a aussi réagi fortement, suivi de l'assistance, au jugement qui condamne huit représentants des salariés de Goodyear à 24 mois de prison dont 9 mois fermes avec 5 années de mise à l'épreuve. Ensuite Ricardo Cachinero militant CGT et également membre du Comité de Défense des Usagers du Syndicat du Bois de L'Aumône prend la parole. Il explique que les dirigeants du SBA veulent augmenter, par la mise en place de la redevance incitative, la taxe sur le collectage et le traitement des ordures. Cette augmentation représente pour les retraités et la population en générale une augmentation de 50 à 100% pour bon nombre de foyers avec beaucoup moins de passages. Tous les ramassages supplémentaires seront facturés ! Il demande là aussi de protester, par tous les moyens appropriés, contre cette redevance incitative.

Gérard BERTRAND a conclu cette assemblée en rappelant qu'il est important de soutenir et de militer avec les salariés actifs notamment, sur l'augmentation des salaires qui entraîne automatiquement des entrées de cotisations pour les caisses retraite ! C'est pour cela que les militants retraités sont très investis dans l'activité de l'Union Locale CGT de Riom.

Cette assemblée générale s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.

UNE PROPOSITION QUI REMET EN CAUSE NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE.



Dans une note du Conseil d'analyse économique (CAE) intitulée « Gouverner la protection sociale : transparence et efficacité », Antoine

Bozio et Brigitte Dormont proposent une réforme complète de la structure du système français de protection sociale. S'appuyant notamment sur les travaux du Haut Conseil du financement de la protection sociale sur l'architecture de la protection sociale, les auteurs proposent une réforme radicale de cette dernière.

Ils proposent d'abord de séparer radicalement les « risques contributifs » (retraite et assurance chômage ainsi que les indemnités journalières d'assurance maladie) et les « prestations universelles » (prestations en nature d'assurance maladie, prestations familiales). Si les premières resteraient financées par des cotisations sociales, les secondes seraient financées par l'impôt et intégrées au budget de l'État.

Un système de santé à plusieurs niveaux

Ils proposent ensuite de séparer radicalement les remboursements effectués par l'assurance maladie, qui rembourseraient à 100 % « un panier de soins solidaire » défini par la collectivité (donc le Parlement) « comprenant des soins essentiels qui doivent être accessibles à tous sans barrière financière ». Les mutuelles seraient en charge de la protection sociale « supplémentaire », et non complémentaire, c'est-à-dire les besoins non-essentiels, qui pour les auteurs sont assimilées à des dépenses de confort (parmi lesquels les auteurs classent les dépassements

d'honoraires). Par ailleurs, pour les patients ayant un reste à charge très élevé, les auteurs reprennent la proposition formulée, il y a quelques années par le rapport Briet/Fragonard d'un « bouclier sanitaire ».

Enfin, ils proposent une réforme des règles d'indexations des droits à retraite, en revenant à une indexation des droits portés au compte sur les salaires, mais corrigée à la baisse par un coefficient tenant compte du rapport actifs/retraités.

Bien que les notes du CAE « n'engagent que leurs auteurs », ces propositions ne doivent pas être prises à la légère, au moment où François Hollande indique que le CICE sera remplacé par des baisses de cotisations sociales pérennes.

La Sécurité Sociale mise en concurrence

L'idée d'un financement par l'impôt des prestations universelles est dans l'air du temps depuis longtemps et a manifestement la faveur de Marisol Touraine, ministre de la Santé. Il est très clair que ces dépenses seraient intégrées au budget de l'État, et seraient fongibles avec les autres dépenses en vertu du principe d'universalité budgétaire. En clair, il pourrait y avoir un arbitrage entre les dépenses d'assurance maladie et les dépenses de sécurité.

Le but principal de ces propositions est la « maîtrise » des dépenses publiques, qui conduit aussi bien à proposer de moduler la rémunération des professionnels de santé, que l'indexation des pensions ou la limitation des capacités d'endettement de l'assurance chômage.

Enfin, les auteurs vont jusqu'à suggérer « d'organiser un financement unifié des soins sur un mode public décentralisé ou sous la forme d'une concurrence régulée entre caisses d'assurance », c'est-à-dire en clair de mettre en concurrence l'assurance maladie avec les compagnies d'assurance.



LE CICE TRANSFORMÉ EN CADEAU DÉFINITIF !

Dans son discours du 18 janvier, le Président de la République annonce la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en exonération de cotisations sociales dites « patronales ». Cette annonce s'inspire des recommandations du rapport d'évaluation du CICE, rapport qu'a critiqué la CGT. Elle correspond également à un vœu patronal.

En effet, même si le ministère de l'Économie et des Finances avait demandé aux services du fisc d'être cléments vis-à-vis des entreprises bénéficiaires du CICE, cette mesure était néanmoins conditionnée à l'emploi et ouvrait, pour les organisations syndicales, des possibilités d'intervention pour son meilleur usage.

La transformation du CICE en exonération de cotisations sociales anéantit cette faible possibilité d'intervention. En revanche, elle mobilise des dizaines de milliards d'euros au service d'une politique d'exonération de cotisations sociales qui n'a pas fait preuve d'efficacité, au contraire.

Rappelons que depuis l'instauration du CICE, 9,9 milliards d'euros de créances fiscales ont été accordés aux entreprises en 2014 et 17,5 milliards en 2015.

Nasser Mansouri Guillani

LA LÉGION ÉTRANGÈRE DU CAPITALISME FRANÇAIS



Notre capitalisme a un goût prononcé pour les délocalisations.

Une série d'études réalisées par l'Insee permet de rejeter dans les poubelles de la pensée

les idées tartes à la crème de nos Dominique Seux, Élie Cohen, François Lenglet et autres libéraux et sociaux-libéraux qui monopolisent les grands médias. Il apparaît ainsi que loin d'être repliée sur elle-même, l'économie française est très internationalisée, on pourrait même dire très mal internationalisée.

Très mal car notre capitalisme a un goût prononcé pour les délocalisations. Les ventes des filiales de nos grands groupes installées à l'étranger s'élèvent à 1400 milliards d'euros (69 % du PIB), soit près de quatre fois plus que leurs exportations depuis la France ! Hors agriculture et activités financières et d'assurance, environ 2600 groupes français contrôlent 30 500 filiales à l'étranger. En 2011, 52 % de leur activité y est réalisée et 53 % de leurs effectifs y sont localisés. Cela fait de la France le premier pays européen pour l'emploi dans les filiales à l'étranger avec 5,3 millions de salariés en 2011, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

À l'opposé, les grands groupes allemands allient, eux, forte présence à l'étranger et exportations importantes. Ainsi, si les ventes des filiales installées à l'étranger, françaises et allemandes, ont un poids similaire (environ 69 % de leur PIB respectif), le poids de leurs exportations à partir de leur base nationale est beaucoup plus important au-delà du Rhin qu'en deçà : il n'est que de 27 % du PIB ici, contre 51 % là-bas.

Les Allemands font fabriquer une part importante de leurs équipements et pièces détachées dans les pays de l'Est européen, en Espagne, ils les réimportent chez eux avant de les assembler dans leurs sites nationaux et de les réexporter dans le monde entier. C'est une démarche impériale, dominatrice et guère plus reluisante que celle des groupes français, mais elle explique les excédents commerciaux allemands.

Deuxième idée à balancer par-dessus bord, celle-ci chère aux Le Pen : celle qui fait des pays à bas coûts de main-d'œuvre les destinations privilégiées des délocalisations de nos grands groupes. Tout au contraire, l'Union européenne (UE) est la première zone d'implantation des firmes multinationales sous contrôle français avec 43 % de leurs effectifs étrangers, devant les États-Unis (11 %) et la Chine (9 %). Nos grands groupes vont d'abord là où il y a de l'argent et de la technologie.

Au total, ce panorama n'est guère à notre avantage, aussi, dans l'intérêt de la France et des Français, mais aussi des autres peuples, faut-il inventer une autre mondialisation, une mondialisation coopérative.

Pierre Ivorra - L'Humanité – Octobre 2015

POUR UN MONDE DE PAIX, DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL



Les soulèvements du monde arabe, les révoltes qui grondent dans quelques pays d'Afrique, le développement de luttes et de mouvements citoyens et indignés en Europe, la recherche de vrais changements en Amérique latine... Tout cela témoigne d'une montée diversifiée mais très forte d'exigences sociales et politiques, d'une aspiration à des changements politiques véritables.

Mesurons le sens de ces mouvements qui changent la donne par pays et sur le plan international. Voyons aussi leurs limites. Dans le monde arabe, Washington et ses alliés ont choisi de s'adapter et de faire front. En Tunisie et en Egypte, les forces de la réaction, les Frères musulmans, ne veulent pas lâcher prise. La pression populaire reste importante contre des régimes incapables d'offrir un avenir à leur peuple. Les organisations de la mouvance politique islamique cherchent à récupérer ce mouvement.

Des alternatives possibles

Dans ces confrontations de haut niveau, marquées par des contextes économiques et sociaux difficiles, par le chômage et la pauvreté, par des divisions, les peuples jouent un rôle essentiel avec des mobilisations et des formes de politisation nouvelles possibles.

En Amérique latine, la gauche et les progressistes - qui ont permis de vraies avancées - cherchent les conditions de transformations sociales, de droits nouveaux et de projets nationaux de développement dans des contextes où le néolibéralisme et la stratégie des Etats-Unis pèsent toujours.

L'exigence de dignité, l'irrépressible besoin de démocratie, de justice sociale et de souveraineté, la volonté d'unité cherchent à s'imposer, souvent contre une répression féroce, comme en Syrie. Le monde arabe en révolution, la montée de luttes dans plusieurs régions du monde appellent à une grande responsabilité des progressistes en France et en Europe.

Les choix des grandes puissances

Les politiques européennes, celles des principales puissances occidentales et des institutions financières constituent une cause essentielle de la crise qui frappe le monde arabe et l'ensemble des pays ayant conclu des accords avec l'UE. Les 5 pays d'Afrique de l'Est touchés par la famine sont

tous membres d'un partenariat avec l'Union européenne (UE/ACP), fondé en 1975 sur l'ambition de la coopération pour le développement. On voit ce qu'il en est 40 ans après ! Les accords d'association avec les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, le partenariat avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), avec les Pays d'Amérique latine... tous ces projets de coopération, que les pays de l'Union ont établis en zones de libre-échange, ont directement contribué aux politiques antisociales mises en œuvre dans le monde arabe, en Afrique subsaharienne, en Amérique du Sud : pressions sur les budgets sociaux et sur les salaires au nom de la compétitivité, privatisations et libéralisations, alignement ou surenchères sur les règles de l'OMC... ces politiques ont accompagné les directives néolibérales d'ajustement structurel et les conditionnalités du FMI, l'étranglement financier par la dette. Elles ont créé les impasses politiques et sociales d'aujourd'hui sans répondre aux besoins du développement. Elles se heurtent à une double limite : elles sont de plus en plus rejetées par les peuples. Elles produisent aussi un tel niveau de contradictions et de problèmes qu'elles en deviennent de plus en plus ingérables.

L'Union pour la Méditerranée, qui devrait constituer un fleuron de la politique de coopération européenne, est un échec manifeste : ni la paix et la stabilité commune, ni la prospérité partagée, et encore moins le partenariat social prévus n'ont vu un début de réalisation. Cet échec est aggravé par l'incapacité, le refus des pays de l'UE à contribuer concrètement à un règlement de la question de la Palestine. La responsabilité de l'UE dans les crises et les impasses du monde arabe est considérable.

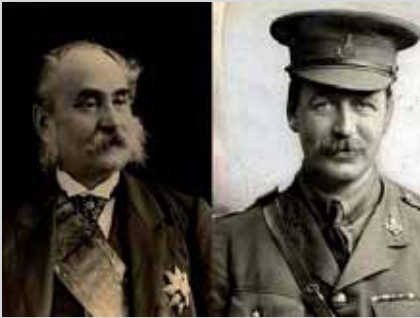
Changer l'économie et la politique mondiale

Les politiques de force et les guerres, hier au cœur des prétentions stratégiques de G.W. Bush, restent les réponses néo-impériales privilégiées des pays de l'Alliance Atlantique et du monde capitaliste face à des crises et des enjeux politiques et stratégiques majeurs comme l'accès à l'énergie et aux ressources.

On voit donc combien la crise systémique et les politiques d'austérité ont délégitimé les modes de gestion néolibéraux. On voit comment les guerres, leurs résultats, leurs forfaitures ont délégitimé les logiques de forces de l'OTAN et des Etats-Unis. De grandes problématiques de civilisation et des tragédies sociales s'imposent comme des défis collectifs : famine gravissime en Afrique, pauvreté et inégalités massives, sous-développement, chômage et exclusions, catastrophes naturelles, conflits armés, émigrations contraintes...

Le capitalisme, ses règles et les stratégies de puissance qu'il alimente ont atteint des limites et des impasses. L'hégémonie occidentale dans l'histoire du capitalisme et des rapports de puissance est en cause. Dans ce basculement de l'histoire le capitalisme lui-même est en question.

LES ACCORDS SYKES-PICOT, CREUSET DU CHAOS AU MOYEN-ORIENT



Le 16 mai 1916, les diplomates anglais Marc Sykes et français Henri-Georges Picot dessinent, en pleine Première Guerre mondiale, les frontières du Moyen-Orient. Ce tracé est déterminé

par les zones d'influence que se répartissent les grandes puissances, sans tenir compte des populations locales.

En annonçant, en juillet, la création d'un « califat islamique », après la prise de Mossoul, le chef de l'« État islamique », cette force islamiste radicale qui ravage l'Irak et la Syrie, proclamait son intention « d'effacer les frontières coloniales des accords Sykes-Picot ». Et il est vrai que les frontières entre les États du Moyen-Orient (Turquie, Irak, Syrie, Liban, Palestine et Jordanie) découlent du coup de crayon tracé le 16 mai 1916, en pleine guerre mondiale, par deux diplomates, l'Anglais Marc Sykes et le Français Henri-Georges Picot, sur la carte de l'Empire ottoman.

Un empire en grande difficulté depuis quelques décennies déjà : ses sultans avaient du mal à contrôler les peuples disparates et remuant de territoires qui s'étendaient du Caucase à l'Algérie et que grignotaient avec appétit les puissances européennes. Les Français avaient déjà pris l'Algérie ; les Anglais l'Égypte, et les Italiens la Libye, tandis que la Russie tsariste s'était imposée dans le Caucase.

Le découpage du monde

Ils allaient profiter de la Première Guerre mondiale, où la Turquie s'était rangée du côté de l'Allemagne, pour lui porter le coup de grâce : la ligne tracée par les deux diplomates allait de Mossoul à Haïfa. Tout ce qui était au nord reviendrait à la France, ce qui était au sud, à l'Angleterre.

Un découpage modifié par le traité de Lausanne en 1923

Avalisé par la conférence de San Remo puis par le traité de Sèvres, ce découpage fut modifié par celui de Lausanne en 1923, après la chute définitive du califat ottoman et la création de la République par Kemal Atatürk. Mais, grosso modo – à l'exception du Kurdistan et de l'Arménie –, les frontières actuelles en découlent. Officiellement, les Européens prétendaient protéger les minorités, opprimées par la violence du régime nationaliste jeune-turc, établi en 1908.

Comme l'explique Henry Laurens (1), ce régime tenta de rétablir l'ordre dans l'empire chancelant (on appelait la Turquie « l'homme malade de l'Europe ») en menant une politique extrêmement dure contre tout ce qui bougeait : les autonomistes arabes et les chrétiens d'Anatolie, ceux du mont Liban et, surtout, les Arméniens, victimes d'un génocide en

avril 1915. Un nettoyage ethnique mené par les nationalistes turcs contre ceux qu'ils considéraient comme les soutiens de leurs ennemis dans la guerre, et que détaille très bien Hamit Bozarslan dans son *Histoire de la violence au Moyen-Orient* (Éditions La Découverte, 2008).

Des guerres dites religieuses sous l'emprise de grandes puissances

Aujourd'hui, on s'aperçoit que l'« État islamique », sous prétexte d'effacer le passé colonial, utilise les mêmes méthodes en s'en prenant aux minorités chrétiennes, yezidis et kurdes d'Irak et de Syrie. Rien de nouveau, donc, même pas l'ingérence des puissances européennes, auxquelles sont venus s'ajouter les États-Unis, non concernés par le partage de 1916 (2), mais qui se sont rattrapés depuis ! En fait, les motivations de la France et de l'Angleterre n'étaient pas seulement humanitaires.

Londres visait à assurer sa domination sur les régions pétrolières d'Irak pour alimenter en énergie son empire colonial, tout en sécurisant la route des Indes (nombre des combattants lancés contre l'armée turque étaient indiens). La France, en plus de la protection des chrétiens du Levant, voulait assurer sa prédominance en Méditerranée et en contrôler les côtes.

Des protectorats aux trahisons...

Toutes deux se verront attribuer, par Société des nations, des « mandats » pour « conduire à l'indépendance » des peuples que personne n'a consultés. Tutelle humiliante et rejetée, comme le prouvent de multiples révoltes, tant en Irak (mandat britannique) qu'en Syrie et au Liban (mandat français).

C'est que la création d'un grand royaume indépendant, promise par l'Angleterre pour s'assurer le soutien des Arabes contre les Turcs, a été trahie après-guerre. Tout le territoire est morcelé. Le chérif de La Mecque perd son royaume et ses fils sont assis sur des trônes branlants, en Syrie et en Irak.

Seul celui de Jordanie, créée de toutes pièces sur une partie de la Syrie, perdure. La Palestine, qui en faisait aussi partie, est dotée d'un statut spécial et attribuée à l'Angleterre, qui, trahison suprême, promet d'y installer un « foyer national juif ». Tout est en place, dans ce Moyen-Orient en miettes, pour les guerres et les tragédies qui suivront. Jusqu'à nos jours...

(1) *Histoires orientales, Sindbad-Actes Sud*, 2012. (2) *Les États-Unis sont entrés dans la guerre en 1917, alors que la Russie s'en retirait après la révolution d'Octobre*.

(2) *Françoise Germain-Robin*

LIVRE : PENSER L'APRÈS...

Le monde contemporain est souvent présenté, comme difficile à déchiffrer, ambigu dans son indétermination, voire dangereux. Au nom d'un certain réalisme, lesté de concepts périmés, sans grandes investigations, on laisse penser que les cartes ont été redistribuées sans que l'on sache vraiment quelles sont les règles du jeu. Dans de telles approches le futur apparaît brumeux, dans un prolongement aléatoire du présent. Est-il possible de se laisser enfermer dans une telle perspective, alors que la société appelle des changements profonds ? Ne doit-on pas au contraire, dès maintenant, penser « l'après » et se projeter vers un autre avenir. Non pas un avenir déterminé à l'avance, programmé, car le futur n'est pas fixé d'avance, mais pour des objectifs se construisant au présent.

Jacques Fath s'inscrit dans une telle démarche. Sa formation, diplômé de Sciences Po, licencié en sociologie, son expérience politique acquise lors d'une longue activité liée aux problèmes internationaux, les responsabilités qu'il a exercées, notamment ces dernières années comme responsable des relations internationales du Parti communiste français, lui permettent d'aborder de manière nouvelle quelques thématiques clefs.

Ainsi il livre de multiples réflexions sur le monde, la guerre, les conflits, les résistances sociales et politiques, sur les stratégies à l'œuvre, et leurs impasses.

Cela le conduit tout naturellement à décrypter le présent. Dans cet esprit il cherche à prendre le recul nécessaire pour renverser les analyses traditionnelles, pour comprendre ce qu'est réellement l'ordre international actuel.

Il souligne que le monde a changé, non seulement au regard du siècle dernier, mais aussi en résultante des bouleversements géostratégiques intervenus à la charnière des années 1980-1990. Les enjeux de la sécurité internationale, la guerre elle-même sont dans une large mesure inédits.

Jacques Fath interroge : « sommes-nous capables de "lire" ce nouveau monde » ? « Comment appréhender les nouvelles et multiples formes de conflictualité constitutives des crises, des violences politiques et sociales, des risques et des menaces à la sécurité, caractéristiques de notre période » ? En réponse le livre permet de mieux saisir certains des processus complexes qui peuvent expliquer dans le contexte d'aujourd'hui la nature de la conflictualité, de la violence et du terrorisme.

Le paradigme de la puissance est aujourd'hui légitimement mis en cause, alors qu'il se situe encore comme moyen et comme finalité, au cœur des choix stratégiques effectués tant dans les domaines de la politique internationale et de la défense, que dans l'économie et dans bien d'autres domaines civils. La période qui s'est ouverte avec le 11 septembre 2001 marque un retour à la puissance militaire, comme outil, comme l'ultime ratio des relations internationales. Ce qui conduit inévitablement à la recherche de nouveaux équilibres des puissances militaires. Ainsi Jacques Fath souligne

la vicissitude de la puissance militaire, l'impasse des politiques appliquées et des réponses fondées sur la puissance et l'exercice de la force. Les échecs enregistrés par les troupes américaines et celles de l'Otan en Afghanistan, en Irak, en sont l'expression. À quoi servent la puissance militaire et la prévention nucléaire face aux conflits ouverts aujourd'hui ? Elles ne sont pas susceptibles d'apporter une réponse adéquate.

Que penser à ce sujet des armes nucléaires considérées comme moyen d'exercer la puissance ? Les armes nucléaires et par là même la politique de dissuasion qui s'y rattache, ont singulièrement perdu de leur pertinence stratégique. Il reste que ces dangers permanents. D'où la nécessité d'un traitement politique multilatéral particulier et un engagement résolu contre leur prolifération, pour leur élimination et leur interdiction. C'est dans cette voie que la France devrait s'engager, au lieu et place d'une modernisation de ses arsenaux existants, qui n'assure en rien sa sécurité, ni son rang dans le monde.

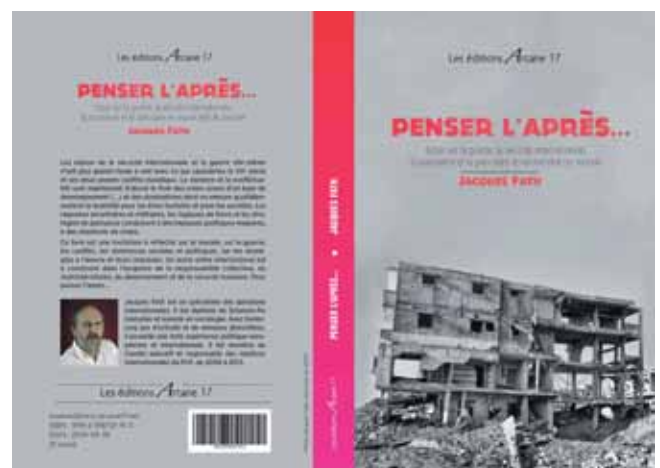
Pour conclure Jacques Fath pense que nous vivons un changement de paradigme historique, avec l'épuisement d'un certain ordre international.

Les politiques mises en œuvre ne permettent pas de penser « l'après ». Comblé le vide stratégique est un impératif ; un autre ordre international est à construire, dans l'exigence de la responsabilité collective, du multilatéralisme, du désarmement et de la sécurité humaine. Promouvoir un autre monde n'est pas une utopie, mais une exigence sociale, une ambition politique et une forme de révolution dans la pensée.

Toutes ces idées avancées dans le livre et présentées ici de manière très sommaire incitent fortement à la lecture et à sa diffusion.

Jacques FATH
Penser l'après

Essai sur la guerre, la sécurité internationale, la puissance et la paix dans le nouvel état du monde
(Les éditions Arcane 17, 2015, 245 p., 20 €)



LE JEU D'ÉCHECS

Le jeu d'échecs oppose deux joueurs de part et d'autre d'un plateau ou tablier appelé échiquier composé de soixante-quatre cases claires et sombres nommées les cases blanches et les cases noires. Les joueurs jouent à tour de rôle en déplaçant l'une de leurs seize pièces (ou deux pièces en cas de roque), claires pour le camp des blancs, sombres pour le camp des noirs. Chaque joueur possède au départ un roi, une dame, deux tours, deux fous, deux cavaliers et huit pions. Le but du jeu est d'infliger à son adversaire un échec et mat, une situation dans laquelle le roi d'un joueur est en prise sans qu'il soit possible d'y remédier.



Le jeu a été introduit dans le Sud de l'Europe à partir du Xe siècle par les Arabes, mais on ignore où il fut inventé. Il dérive du shatranj ou chatrang qui lui-même est la version perse du chaturanga de l'Inde classique. Les règles actuelles se fixent à partir de la fin du XVe siècle. Le jeu d'échecs est l'un des jeux de réflexion les plus populaires au monde. Il est pratiqué par des millions de gens sous de multiples formes : en famille, entre amis, dans des lieux publics, en club, en tournoi, par correspondance, contre des machines spécialisées, entre ordinateurs, entre programmes, sur Internet, aux niveaux amateur et professionnel. Depuis son introduction en Europe, le jeu d'échecs jouit d'un prestige et d'une aura particulière qui du « jeu des rois » l'a fait devenir peu à peu « le roi des jeux » ou encore « le noble jeu », en référence à sa dimension tactique et à sa notoriété mondiale. Il a très largement inspiré la culture, en particulier la peinture, la littérature et le cinéma.

La compétition aux échecs existe depuis les origines. On en trouve trace à la cour d'Haroun ar-Rachid au VIIIe siècle. Le premier tournoi de l'ère moderne a lieu à Londres en marge de l'Exposition universelle de 1851. La compétition est régie par la Fédération internationale des échecs (FIDE) et le jeu est reconnu comme sport par le comité international olympique depuis 1999. Parallèlement, l'Association of Chess Professionals défend les intérêts des joueurs professionnels. Le premier champion du monde d'échecs est Wilhelm Steinitz en 1886 ; le champion en titre est le Norvégien Magnus Carlsen depuis 2013.

Une théorie du jeu, développée depuis son invention et de façon intensive par les joueurs de premier plan de l'époque moderne, est transmise au travers d'une littérature échiquéenne abondante. La théorie des jeux (mathématique) décrit quant à elle les échecs comme un jeu de stratégie combinatoire abstrait de réflexion pure, fini, sans cycle et à information

complète et parfaite. L'absence de cycle est garantie par les règles de nulle : répétition de position, règle des cinquante coups et impossibilité de mater.

Un des objectifs des premiers informaticiens a été de mettre au point des machines capables de jouer aux échecs. De nos jours, le jeu est profondément influencé par les capacités des programmes joueurs d'échecs, ainsi que par la possibilité de jouer sur Internet. En 1997, Deep Blue devient le premier ordinateur à battre un champion du monde en titre dans un match qui l'oppose à Garry Kasparov.

La composition échiquéenne, la forme artistique du jeu, a produit des centaines de milliers de problèmes dans de multiples genres. Cette discipline est également sous l'égide de la FIDE, qui organise des concours spécifiques pour les compositeurs de problème et les solutionnistes. Elle édite l'Album FIDE, un recueil trisannuel des meilleures compositions.

Une partie d'échecs commence dans la position initiale ci-contre, les blancs jouent le premier coup puis les joueurs jouent à tour de rôle en déplaçant à chaque fois une de leurs pièces. Chaque pièce se déplace de façon spécifique il n'est pas possible de jouer sur une case occupée par une pièce de son propre camp. Lorsqu'une pièce adverse se trouve sur la case d'arrivée de la pièce jouée, elle est capturée et retirée de l'échiquier. Gagner du matériel (des pièces) est un moyen pour gagner la partie, mais ne suffit pas toujours pour y parvenir.

Il existe des règles spéciales lors du déplacement de certaines pièces : le roque, qui permet le déplacement simultané du roi et de l'une des tours ; la prise en passant, qui permet une capture particulière des pions ; et la promotion des pions, qui permet de les transformer en une pièce maîtresse de son choix (sauf le roi) lorsqu'ils atteignent la dernière rangée de l'échiquier[G 2].

Lorsqu'un roi est menacé de capture, on dit qu'il est en échec. Si cette menace est imparable (on peut tenter de parer la menace en déplaçant le roi, en interposant une pièce ou en capturant la pièce attaquante) on dit qu'il y a échec et mat et la partie se termine sur la victoire du joueur qui mate. Si un camp ne peut plus jouer aucun coup légal (cela arrive par exemple avec un roi seul et l'ensemble de ses pions bloqués) et si son roi n'est pas en échec, on dit alors qu'il s'agit d'une position de pat. Quel que soit le matériel dont le camp adverse dispose, la partie est déclarée nulle, c'est-à-dire sans vainqueur.

LES ARDENNES : PATRIMOINE ET HISTOIRE

Les Ardennes, couloir stratégique et lieu de passage, au cours des temps, de toutes les invasions venues de l'est, sont un véritable musée à ciel ouvert. Des sites ponctuent les périodes historiques clés vécues par le département tels que le Moulin de Waroux et le Fort de Villy-la-Ferté pour la deuxième guerre mondiale, la Maison de la dernière cartouche pour 1870 et bien entendu le Château Fort de Sedan dans une ville d'Art et d'histoire. Fortifiées également sont les églises, en pays de Thiérache ardennaise. Charleville Mézières a comme épiscopat la ravissante place Ducale, une "folie" princière à laquelle reste attaché le nom de Charles de Gonzague. Le Musée de la métallurgie ardennaise de Bogny-sur-Meuse, ayant ouvert récemment ses portes, vous invite à une plongée dans l'histoire passionnante de son épopée du fer et de ses maîtres de forge.

Eglise Saint Pierre de Novy



08300 Novy Chevières

La collégiale Saint Ermel

Cette collégiale fut fondée en 752 par Dame Ada, sous la protection de Pépin le Bref. Elle possède: une série de dalles funéraires, un décor Place du Château
08320 VIREUX WALLERAND



Domaine de Vendresse, 11, rue du Haut Fourneau. La pause détente au cœur des Ardennes, avec aires de jeux, spectacle son et lumière, Brasserie, pêche à la truite, esturgeon et carpe, aquarium et animations sur l'eau, salle de réception

Ecomusée de l'école des années 50, au cœur de la vallée des Ecluses, l'ancienne école à classe unique de MONTGON, 3, place de la Mairie.

Balade à vélo : en suivant la voie touristique trans-semoysienne – MONTHERME : Cette boucle offre les plus belles vues sur la pittoresque vallée de la Semoy, eau vive de l'Ardenne, paradis des randonneurs et des amoureux de la nature. Cette trans-semoysienne, ouverte au printemps 2015, reliera Monthermé à la frontière belge en longeant la Semoy. Ce circuit en boucle vous permet de revenir sur vos pas au départ de Monthermé. 15 km – 2 heures



- Niveau moyen – Situation : Monthermé à 18 km au nord de Charleville-Mézières - Balisage : oui, ouverture juin 2015.

Château de L'Echelle

Deux tours des XIVe et XVe siècles, rondes et imposantes, figurent de chaque côté du logis remanié au XVIIe siècle, sous Louis XIV. Une belle échauguette d'angle, ressemblant à celle de Wartigny, portée par neuf consoles, dite la "tour du massacre", évoque un événement tragique de la guerre de Trente Ans. De nombreux boulets y ont été découverts. Remarquez les huit boulets de fer enchâssés dans la maçonnerie. Cette échauguette est millésimée "1604". Un quart de la population fut exécutée lors du passage des Espagnols en 1643. Une large bretèche, portée par six consoles, surmonte la porte d'entrée de la cour. Une porte au profil surbaissé, encadrée de pilastres toscans, bagués et vermiculés, un fronton échancré pour loger un tableau nu. Les ailes sont coiffées de toitures à la Mansart. On remarque dans les tours latérales la présence de plusieurs canonnières, localisées pour la plupart aux niveaux supérieurs et orientées de manière



à prendre la façade d'enfilade. Les ouvertures de tir sont fines et élaborées. Les corniches sont à modillons ou à talon (concaves). Sous l'Ancien Régime, le château appartient successivement aux La Marck, Nettancourt, Saint-Léger, Baulmont et Petit. Quant à elle, L'Echelle passa entre les mains des sires de Balham, Suzanne, Menchi, Maulcourt, Antoine de La Marche-le-Comte, calviniste, qui, de 1597 à 1640, gouverna les principautés de Raucourt et de Sedan. En 1719, le colonel de Saint-Léger a cédé la terre de l'Echelle au chapitre de Reims.

La ROCHE à Sept-Heures - MONTHERME :

Paysages magnifiques et panoramas à couper le souffle !
6 km – 2 h 30 à pied - Niveau moyen.

Situation : Monthermé à 20 km au nord de Charleville-Mézières -
Balisage : blanc-rouge/ blanc-jaune / blanc-rouge -

Source : Topoguide :

« Les Ardennes...à pied » FFRP/Conseil général.



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr